

**Discours de Jean-Marie CARRIER**  
**Député provincial aux Affaires Sociales et Hospitalières**  
**Remise des prix bourse « Bien vieillir en province de Luxembourg »**  
**17 février 2009 – Saint-Hubert**

---

Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

Avant de vous présenter les lauréats et de remettre les prix, je souhaiterais faire un bref rappel des faits et resituer les événements dans leurs contextes.

Le Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg a, à mon initiative réalisé, en 2007, dans le cadre de la démarche de développement territorial Luxembourg 2010 l'étude « Bien vieillir en province de Luxembourg ».

Celle-ci porte sur le vieillissement de la population et sur les pistes d'interventions possibles à envisager à l'échelon provincial.

L'une d'entre elles portait sur la mise en place d'une bourse de 10.000€ visant à soutenir et à faciliter l'émergence des projets originaux et innovants à destination des personnes du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> âge.

En 2007, le Collège et le Conseil provincial ont décidé d'approuver cette démarche et nous avons pu sur les 15 dossiers rentrés en soutien 5.

Pour rappel, les projets soutenus étaient:

- le CIRAC de Marcourt pour ses ateliers « Echange de savoir et de savoir-faire »
- le Home Soir Paisible d'Arlon pour « Le Ballet Magic des Générations »
- la Maison d'accueil et d'occupation pour personnes âgées d'Anloy pour son « Atelier de transmission de la mémoire »
- la MRS Saint-Antoine de Saint-Mard/Virton pour son « Bien-être, Esthétique et Aromathérapie en M.R.S.: Exigence de demain! »
- l'ACRF de Gouvy pour ses « Cafés-rencontres »

Vu le succès, j'ai proposé au Conseil provincial de renouveler l'expérience et de créer une nouvelle bourse de 10.000€ pour 2008.

Nous avons reçu 33 dossiers qui ont tous été soumis à l'examen des membres du Conseil Consultatif Provincial des Aînés qui avait pour mission :

- de présélectionner les appels à projets,
- d'inviter chaque promoteur de projet sélectionné pour un entretien de présentation du projet,
- d'émettre un avis circonstancié sur les projets ainsi que sur le montant éventuel proposé pour chaque projet sélectionné. Le Collège provincial, sur base de cet avis circonstancié, a statué souverainement et a sélectionné les 5 lauréats de la Bourse 2008.

Comme le stipule le règlement de la Bourse, les projets doivent rencontrer plusieurs priorités :

- s'inscrire dans la philosophie des recommandations formulées dans l'enquête « Bien vieillir en province de Luxembourg »,
- s'intéresser aux personnes de 50 ans et plus de notre province. Ils peuvent cependant comporter une dimension intergénérationnelle,
- véhiculer une image positive de la personne âgée,

- inciter une dynamique locale de solidarité dans le lieu de sa réalisation. L'objet de la bourse est d'être un ferment de développement local,
- avoir un effet durable ou, à défaut avoir une connotation d'exemple. A ce titre, les personnes bénéficiant de la bourse s'engagent à faire part de leur expérience à des tiers afin de pouvoir transposer en les adaptant éventuellement les dispositifs mis en place.

Cette année, j'ai l'immense plaisir de vous annoncer que nous soutenons 5 projets :

**Premier prix : L'école de danse Carine GRANSON pour le projet « Nanou » - 3.000 euros**

Le projet consiste à monter une comédie musicale devant favoriser les relations intergénérationnelles dans sa présentation mais également dans sa réalisation.

Ceci par l'expérience des uns, les connaissances des autres, la disponibilité, les compétences, les bonnes idées, les qualités, le brin d'originalité ou de folie qui se retrouvent à tous les niveaux d'âge.

Les aînés et les jeunes seront acteurs, danseurs, chanteurs et participeront à la création des décors, à la réalisation des affiches et publicité.

Le projet est déjà bien avancé dans son aspect écriture des chansons et de la chorégraphie.

---

Les quatre projets suivant ne sont pas classés et ne sont donc, à notre sens, tous aussi importants les uns que les autres.

**Administration communale de Neufchâteau pour la Maison communautaire de Neufchâteau – 2.000 euros.**

Ce projet a pour but d'accueillir des personnes âgées isolées et en rupture totale ou partielle de liens sociaux.

Le montant de la bourse est affecté à l'achat de la cuisine, des chaises, des tables, des divans et du WC adapté aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux sont en cours.

Dans le cadre de projet, une animatrice a été engagée fin 2008 pour la maison communautaire ainsi qu'une personne chargée de coordonner la politique des aînés en général sur l'ensemble du territoire communal, notamment par le biais de la création d'un Conseil Consultatif des Aînés.

---

**L'ASBL « Musique pour tous » pour des animations musicales sur la mémoire et la voix – 2.000 euros**

L'animation fait appel à la mémoire émotionnelle des participants par le biais du chant accompagné.

L'objectif principal du projet est de permettre à des personnes souffrant de grandes difficultés cognitives (et à d'autres) de pouvoir, par le choix d'une chanson, exprimer une part de leur vécu.

L'animateur et son instrument son présent pour susciter l'envie, accompagner, sécuriser toute personne désireuse de s'exprimer.

Un deuxième objectif est aussi de pouvoir s'exprimer par le corps en accompagnant, à l'aide d'instruments de percussion mis à leur disposition, en frappant des mains ou en esquissant un petit pas de danse.

---

**Le Miroir Vagabond pour le projet « Entre nous et mots » - 2.000 euros**

Ce projet se développera au sein du camping du Val de L'Ourthe à Warre (Durbuy) où les 2/3 de la population a plus de 55 ans.

L'objectif principal est de mettre en place une bibliothèque mobile pour donner l'accès à la lecture à un public plus fragilisé (isolement, handicap, difficultés financières, ...) en amenant les livres/revues/brochures dans leur milieu de vie.

Le but secondaire est de mettre en place un contact individuel puis collectif pour recréer de la relation, du contact, de la confiance, etc. au sein de ce camping.

---

**Home Clos des Seigneurs pour le projet d'aménagement de la salle de bains dans la philosophie « Snoezelen » dans le service sécurisé accueillant des résidents souffrants de troubles cognitifs – 1.000 euros**

Les pensionnaires pourront fabriquer avec l'assistance de leurs accompagnateurs des décorations, bricolages ou toute autre chose pour aménager ce lieu de détente et de bien-être.

L'action sera, dans un premier temps, limitée à une aile fermée pour personnes valides atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Dans une seconde phase, ce projet pourra être étendu à d'autres catégories de résidents.

L'objectif est de faire en sorte que la salle de bains devienne un endroit agréable et chaleureux où l'on ait envie d'y passer un moment de bien-être, de sécurité, de détente et de stimulations diverses avec diffusion d'huiles essentielles, luminosité et décoration particulière, musique, bruit de l'eau, matière du rideau de douche, etc.

Félicitations à tous !